

ACTION URGENTE

ROUMANIE. UNE RÉFUGIÉE UKRAINIENNE RISQUE D'ÊTRE EXTRADÉE VERS LA RUSSIE

Le 4 mai, la Haute cour de cassation et de justice en Roumanie rendra sa décision finale concernant l'extradition vers la Russie d'une femme tchéchène, Amina Gerikhanova. En 2016, elle a quitté la Tchétchénie pour se rendre en Ukraine avec son bébé, afin de fuir les persécutions politiques. Ils ont vécu en Ukraine jusque début mars 2022, lorsqu'ils ont été contraints de fuir l'invasion russe. Amina Gerikhanova a été arrêtée à la frontière roumaine sur la base d'une demande d'extradition déposée par la Russie et a été séparée de son fils âgé de huit ans. Le 18 avril, la Cour d'appel de Suceava a autorisé l'extradition d'Amina Gerikhanova vers la Russie. Celle-ci a fait appel de cette décision et le jugement est en instance. Si elle est extradée, Amina Gerikhanova sera exposée au risque de torture et de mauvais traitements. Les autorités roumaines doivent rejeter cette demande d'extradition et lui accorder une protection internationale.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Lucian Nicolae Bode

Ministre de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Piața Revoluției nr.1 A, sector 1, București, Roumanie

Personne à contacter : Direction générale des Affaires européennes,

Schengen and International Relations

Courriel : svri.daeri@mai.gov.ro

Monsieur le Ministre,

Amina Gerikhanova est une femme tchéchène qui réside en Ukraine depuis 2016. Elle a fui là-bas avec son petit garçon après avoir subi des persécutions politiques en Tchétchénie. Le 13 mars, Amina Gerikhanova a franchi la frontière roumaine pour fuir les violences découlant de l'invasion russe, tout comme des millions d'autres réfugié-e-s. Elle a été arrêtée à la frontière avec la Roumanie, sur la base d'une demande d'extradition déposée par la Russie, et son fils de huit ans a été placé provisoirement dans un orphelinat. Le 18 avril, la Cour d'appel de Suceava a autorisé son extradition vers la Russie, en la subordonnant à la décision finale imminente de la Haute cour de cassation et de justice. Au lieu de trouver sécurité et protection, Amina Gerikhanova est détenue en prison à Suceava depuis plus d'un mois et a été séparée de son fils, dont elle s'occupe seule.

Les autorités russes l'accusent d'avoir participé à des opérations militaires en Syrie, mais ces accusations semblent infondées. Pendant la période où elle est censée s'être trouvée en Syrie, elle a vécu tranquillement en Ukraine pendant plus de cinq ans, sans qu'aucune accusation pénale ne soit portée à son encontre.

Même avant la guerre russo-ukrainienne, Amnesty International a régulièrement reçu des informations faisant état de disparitions forcées, d'actes de torture et d'autres mauvais traitements en Tchétchénie, et a recensé plusieurs cas de ce type au cours des dernières années.

Je vous demande instamment de vous conformer à vos obligations au regard du droit international relatif aux droits humains et des normes en la matière, notamment de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme. Je vous prie d'empêcher l'extradition d'Amina Gerikhanova vers la Russie, ce qui l'exposerait à un réel risque de torture et de mauvais traitements, et de la libérer immédiatement, afin qu'elle puisse exercer son droit de solliciter l'asile et retrouver son fils.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Amina Gerikhanova est une femme tchéchène qui vit en Ukraine depuis 2016, où elle s'est enfuie avec son jeune fils après avoir subi une persécution politique en Tchétchénie. Amina Gerikhanova a grandi sans sa mère, abattue par les soldats russes lors du massacre de Novye Aldy en 2000. Elle est mère célibataire et élève seule son fils. Les autorités russes l'accusent d'avoir participé à des opérations militaires en Syrie, en tant que membre de l'État islamique en Irak et al Sham (ISIS) de 2016 à 2018, alors qu'elle vivait en Ukraine pendant cette période et n'a pas quitté le territoire ukrainien. À son arrivée en Ukraine, le bureau du procureur a reçu une demande d'extradition de la Russie, a mené une enquête et a refusé d'extrader Amina Gerikhanova. Le 13 mars, elle a traversé la frontière roumaine, fuyant l'invasion russe, tout comme des millions d'autres réfugié·e·s. Elle a été arrêtée à la frontière sur la base de la demande d'extradition de la Russie et son fils de huit ans a été placé temporairement dans un orphelinat. Par la suite, un grand-oncle handicapé en fauteuil roulant l'a récupéré à l'orphelinat. Le 5 avril, le bureau du procureur général de la Fédération de Russie a adressé à la Roumanie une demande officielle d'extradition. Le 18 avril, un tribunal roumain a autorisé l'extradition d'Amina Gerikhanova vers la Russie, mais l'a subordonnée à la décision rendue en appel. À ce jour, Amina Gerikhanova est détenue à la prison de Suceava. Elle est menacée d'une extradition imminente vers la Russie où elle serait exposée au risque de torture et de mauvais traitements.

Dans des cas similaires, des réfugié·e·s tchéchènes qui ont été renvoyés en Russie ont été soumis à des disparitions forcées, ce qui confirme le risque de torture et d'autres mauvais traitements. Depuis le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et l'expulsion de la Russie du Conseil de l'Europe, la Russie n'est plus liée par la Convention européenne des droits de l'homme et les Tchétchènes renvoyés de force en Russie sont encore plus exposés. Après l'invasion russe de l'Ukraine, la situation des droits humains en Russie s'est nettement dégradée et il est encore moins garanti qu'auparavant que les droits des personnes extradées ou expulsées seront respectés.

Amnesty International travaille régulièrement sur des cas de renvoi forcé ou de projets de renvoi forcé vers la Fédération de Russie visant des Tchétchènes ou d'autres personnes qui ont fui le Caucase du Nord. Ces cas englobent des renvois forcés depuis des États membres du Conseil de l'Europe, notamment la France, la Hongrie et la Pologne. Il n'existe pas de possibilité d'asile interne sur le territoire russe pour les anciens demandeurs et demandeuses d'asile tchéchènes. L'asile interne n'est pas une alternative viable à la protection internationale pour ces personnes, car le risque réel de persécution et d'autres formes de grave préjudice émane des autorités fédérales et concerne donc non seulement la Tchétchénie, mais également tout le territoire de la Fédération de Russie.

Renvoyer Amina Gerikhanova dans un pays où sa vie ou sa sécurité sont menacées constituerait une violation flagrante des obligations de la Roumanie au titre du droit international relatif aux droits humains et des normes en la matière, qui prévoient une interdiction absolue de la torture et des mauvais traitements. Cela comprend l'interdiction de renvoyer une personne vers un lieu où elle risquerait d'être victime de tels actes, quelle que soit l'infraction présumée dont cette personne est accusée (principe de non-refoulement). Le principe de non-refoulement s'applique à toutes les personnes, y compris celles qui sont exclues de la protection accordée aux réfugié·e·s et celles soupçonnées d'avoir commis une infraction. La Cour européenne des droits de l'homme a jugé de manière catégorique que le fait de mettre en balance le risque de préjudice encouru par la personne si elle est expulsée du pays avec le danger qu'elle pourrait représenter pour la communauté si elle n'est pas expulsée repose sur une conception erronée et illégale des choses.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : Roumain, anglais.

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 24 juin 2022

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Amina Gerikhanova (elle)